

35 Sachez qu'au total, nous avons reçu 98 opinions écrites et 45 opinions thématiques recueillies par le biais de questionnaires sur le site Internet. Donc, un grand merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de participer à cette consultation.

Voyons maintenant le déroulement de cette séance. Nous allons entendre successivement une dizaine de présentations et nous prendrons à mi-parcours une pause de 15 minutes.

40 Chaque intervenant dispose de 10 minutes pour exposer son opinion, après quoi, les commissaires auront aussi 10 minutes pour échanger avec les intervenants.

45 La séance est webdiffusée en direct et sera également disponible en différé dès demain sur le site de l'OCPM. Les transcriptions des présentations seront également mises en ligne dans les jours qui suivront.

50 Si, pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les interventions, les représentants de Ray-Mont Logistiques ainsi que ceux de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pourront user de leur droit de rectification dès la fin de cette séance, ou sinon, par écrit dans les 48 heures.

55 Les rectifications seront disponibles sur le site de l'Office à la page de la consultation.

Je rappelle qu'à la suite des séances d'audition des opinions, nous procéderons à l'analyse de l'ensemble de l'information soumise dans le cadre de la consultation. Nous produirons un rapport, lequel contiendra nos recommandations.

60 Le président de l'Office soumettra le rapport à la mairesse de la Ville de Montréal, et le rapport sera rendu public deux semaines plus tard.

Alors, sans plus tarder, accueillons notre première intervenante, madame Sophie Guinamand... Guinamand?

Mme SOPHIE GUINAMAND, Coopérative Ville-Marie :

65 Guinamand.

LE PRÉSIDENT :

70 Guinamand. Désolé. Alors, bien, bonjour.

Mme SOPHIE GUINAMAND :

Bonjour. Merci beaucoup.

75 **LE PRÉSIDENT :**

Ça me fait plaisir. Donc, je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour exposer votre opinion. Par la suite, on aura un échange avec vous. Lorsqu'il restera deux minutes, c'est possible que je vous fasse signe pour vous dire qu'il est le temps de passer à la conclusion.

80

Mme SOPHIE GUINAMAND :

Merci.

85 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, bienvenue et on vous écoute.

Mme SOPHIE GUINAMAND :

90

Merci beaucoup. Bonjour, bonjour à tout le monde. Je me présente : je m'appelle Sophie Guinamand et je suis membre de la coopérative Ville-Marie depuis peu, depuis mai 2023. Et depuis novembre 2023, j'en suis la secrétaire.

95 Dans la salle, je suis accompagnée par Monique Brière, qui est présidente et membre fondatrice de la coopérative, de Michelle Ouellet, membre depuis le début aussi et trésorière, et Louise Beauchamp, qui est au comité finances et sélection, et qui habite la coopérative depuis 22 ans.

100 Avant de commencer, je souhaite également préciser que nous faisons tout ce travail bénévolement. Rédaction de mémoire, la présentation aujourd'hui. Ce travail gratuit qui est mené exclusivement par des femmes, des mères, démontre à quel point nous sommes les premières concernées lorsqu'il s'agit de questions environnementales et de santé.

105 O.K. Ah, voilà. Donc, je vais commencer par vous présenter notre coopérative, que vous voyez à l'écran. Elle a été fondée en 1994. Elle est composée de 22 logements. Sa vocation est familiale et elle est aussi intergénérationnelle, ce qui en fait sa richesse humaine.

110 Présentement, nous sommes 60 personnes à y vivre, dont 28 enfants, sept ados, jeunes adultes, et le reste, ce sont des adultes. Notre coopérative est à loyer modique et répond donc à la question fondamentale du droit inaliénable de se loger décentement.

Personnellement, je suis dans cette coopérative depuis 18 mois et grâce à elle, j'ai pu m'extraire de la crise du logement et offrir un logement propre, décent et sécuritaire à mes enfants.

115 En '94, la coopérative a déjà répondu à la problématique de logements de qualité abordables et ce n'est qu'encore plus vrai en 2024.

120 Oups. La coopérative, donc, est voisine du site de Ray-Mont Logistiques. Sur la photo, vous pouvez voir, nous sommes le premier bâtiment, au premier plan. Donc, on est vraiment très, très proche du site. On est aussi très proche du port de Montréal.

Donc, de nos fenêtres, nous voyons les conteneurs, toujours plus hauts, toujours plus imposants. Bientôt, nous risquons aussi de vivre au pied d'un mur si le mur antibruit se concrétise sur la friche.

125 C'est vraiment une catastrophe pour nous, bien évidemment. En fait, on se sait un peu pris au piège et déshumanisés face à ce projet qui n'a aucune place si près d'un quartier résidentiel.

Je tiens à préciser aussi... Parce que le 16 octobre, nous avons beaucoup entendu que c'est un zonage industriel. Je comprends que le site de Ray-Mont Logistiques est un zonage
130 industriel, mais moi, je n'habite pas sur un zonage industriel. J'habite bien sur un terrain résidentiel.

Quand les membres fondateurs ont acheté le terrain, il a fallu le décontaminer et aujourd'hui, c'est un lieu de vie et d'habitation.

135 La coopérative Ville-Marie n'aurait certainement pas été construite et financée par les gouvernements provinciaux et fédéraux si le terrain voisin n'était pas en phase de désindustrialisation.

Maintenant, je vais passer auprès des préoccupations de nos membres. J'ai parlé avec...
140 pas la totalité, mais une grande partie des membres qui m'ont donné le mandat de venir m'exprimer aujourd'hui lors de notre assemblée générale du 2 novembre.

Nous sommes donc tous ici parce que Ray-Mont Logistiques demande des dérogations, donc on a cette consultation publique.

145 J'avoue qu'on a pas mal le sentiment que les dés sont jetés, même si nous apprécions cette tribune pour exprimer nos préoccupations et réitérer que nous n'acceptons pas ce projet.

Premier point : le bruit. Le 16 octobre, lors de la période des questions... de la présentation
150 et questions et réponses, les représentants de Ray-Mont Logistiques ont affirmé que les trains en basse vitesse ne font pas de bruit.

Or, ici sont présentes trois des personnes qui sont là depuis très longtemps à la coopérative. Un train ou deux par jour passait lorsque la gare de triage était en activité et le bruit est très intense.

155 Sans parler des vibrations qui m'ont été mentionnées, surtout pour les personnes qui ont le logement en sous-sol.

Un projet de plusieurs wagons par jour – ce qui est le plan, si j'ai bien compris – doit être vraiment examiné également et pas balayé d'un revers de main.

160

Donc, c'est quand même intéressant que dans le projet de Ray-Mont Logistiques présenté le 16 octobre, ils ne parlent absolument pas des trains.

165

L'autre point qui est important pour nous, c'est les élévateurs à grain qui font aussi du bruit, même positionnés le plus loin possible de notre coopérative. Si on ajoute à cela la valse des camions qui serait à peu près de 1 000 par jour, je crois, le bruit va être un cauchemar ou un enfer, pour paraphraser le P.D.G. de Ray-Mont Logistiques.

170

Dans les études acoustiques présentées le 16 octobre, je ne comprends pas comment elles peuvent garantir que les activités de l'entreprise resteront en dessous des seuils exigés. Comment? Si vous avez la réponse, éclairez-moi, j'aimerais la connaître.

175

Car comment peut-on mesurer des nuisances sonores sans que les activités ne soient en place? Les mesures qui ont été prises, c'est que Ray-Mont Logistiques empile des *containers*. Mais il n'y a pas les trains, il n'y a pas les élévateurs à grain, il n'y a pas... il n'y a pas tout le reste. Donc, comment on peut nous assurer que le seuil de décibels sera respecté?

180

On a compris aussi... Parce que depuis le 16 octobre, on a la confirmation que Ray-Mont Logistiques a demandé une dérogation pour exploiter son site 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Et c'est s'il arrive à respecter les seuils de décibels qu'il va pouvoir obtenir ça. Mais si une fois que tout est en place et qu'il ne le respecte pas, ça sera trop tard pour nous.

185 Donc, vraiment, c'est... on se sent vraiment... Comment dire? Pris au piège. Notre vie va être un enfer et nous sommes juste 60 personnes dans notre coopérative à vivre cela, mais nous sommes tout un quartier qui allons en pâtir. C'est vraiment impensable pour nous.

190 Au bruit s'ajoute la pollution excessive. On nous parle d'un mur antibruit. Peut-être. Une configuration intelligente des conteneurs. Peut-être. Mais la pollution de l'air va certainement passer à travers tout ça.

195 Déjà que nous subissons beaucoup de pollution dans notre quartier parce qu'effectivement, le quartier Hochelaga-Maisonneuve a un passé industriel et qu'on a peu d'espaces verts, rajouter de la pollution me semble criminel, et je pèse mes mots.

200 Parce que vous n'êtes pas sans savoir que les changements climatiques font rage en ce moment. Il y a assez d'études scientifiques qui démontrent que le CO₂ tue.

205 La mise en activité de Ray-Mont Logistiques ne va pas diminuer le trafic sur Notre-Dame, ne va pas diminuer le trafic nulle part, en fait. Elle va l'augmenter, car j'imagine en toute logique, comme toute entreprise privée, son objectif est de croître et de faire plus de croissance, de faire plus de bénéfices. Et pour cela, il faut augmenter les activités.

210 Donc, plus de trains, plus de camions, plus de marchandise, plus de trafic et plus de pollution pour les personnes qui vivent autour, et plus largement, pour tout Montréal.

215 Qu'est-ce qu'on va respirer? Que nos enfants vont respirer? Un air encore plus pollué. Beaucoup d'enfants dans la coopérative souffrent déjà d'asthme. Nous, les mères qui avons des enfants asthmatiques, on a vraiment très peur de ce que ça va pouvoir être si Ray-Mont Logistiques s'installe à nos portes.

220 On s'inquiète également de la pollution lumineuse parce que s'ils travaillent 24 heures sur 24, il faudra bien éclairer la nuit. Ça aussi, c'est une pollution. Deux minutes? O.K.

215 On s'inquiète aussi pour la sécurité d'entreposer des *containers* si proches de nous. Je vais accélérer, du coup.

220 Et pour ce qui est de la santé, on s'inquiète évidemment pour la santé physique et mentale, mais notre santé mentale est déjà pas mal atteinte parce qu'on est très, très angoissés par ce qui arrive.

225 Donc, on a vraiment une grande incompréhension face à ce projet et on se dit que si Ray-Mont Logistiques demande autant de dérogations comme à chaque fois, c'est que son projet n'est pas viable près d'un quartier résidentiel.

230 Pourquoi planter juste 134 arbres quand la loi en demande... enfin, la réglementation en demande 1 800? Pourquoi?

235 Viauville possède vraiment des trésors comme le boisé Vimont, le boisé Steinberg, la friche. Et idéalement, ce qu'on aimerait à la place de Ray-Mont Logistiques, c'est d'avoir un parc nature. Laisser la nature reprendre ses droits. Laisser au vivant un immense espace vert.

240 Et quand je dis : « le vivant », je ne parle pas juste de nous, les êtres humains. Je parle de toute la faune et la flore qui a repris vie, même si le site est vraiment très, très contaminé. Ce n'est pas parce qu'il est contaminé qu'il est condamné à être bétonné.

245 Donc, voilà. Au nom de toute la coopérative Ville-Marie, nous refusons. Nous n'avons aucune acceptabilité sociale pour ce projet. Merci.

LE PRÉSIDENT :

240 Merci à vous, madame Guinamand. D'abord, je précise qu'on a lu le mémoire, comme on a lu tous les mémoires des personnes qui vont venir présenter aujourd'hui.

245 Vous avez parlé... donc, vous habitez tout proche du site. Entre le site et vous, il y a ce qu'on appelle la friche.

Mme SOPHIE GUINAMAND :

250 Exact.

LE PRÉSIDENT :

255 Vous avez parlé que vous habitez un lieu de vie, d'habitation. J'aimerais vous entendre parler un peu plus, justement, de comment vous occupez ce milieu de vie actuellement, puis en particulier, peut-être entendre les deux côtés de la médaille, c'est-à-dire les avantages de vivre dans ce milieu-là et ce que... comment vous profitez actuellement ou comment vous occupez ou utilisez la friche? Vous avez parlé des boisés aussi.

260 Et l'autre... l'envers de la médaille, vous parlez, là, de... du bruit, de la poussière que vous subissez déjà. Peut-être aussi nous en parler un petit peu.

Mme SOPHIE GUINAMAND :

265 Oui, merci pour la question. Effectivement, on n'a pas tous la chance de partir à la campagne pour profiter des arbres et moi, j'emmène souvent mes enfants dans le boisé Vimont, principalement. Mais aussi, on peut aller se promener sur la friche.

270 C'est un... c'est un endroit qui est très apaisant, en fait. Juste le fait, aussi, quand il fait très chaud, notamment, parce que ça, je n'en ai pas parlé, j'ai été un peu vite. Quand il fait très chaud, dans nos logements, il fait vraiment très, très, très, très chaud. Juste d'aller dans le boisé, on sent la température qui redescend.

275

Donc, vraiment, ç'a un impact très positif sur les enfants, sur moi-même. Et puis, oui, on a de la poussière, on a le bruit, déjà, du port et de Ray-Mont Logistiques. Mais pour l'instant, il ne fait qu'empiler des *containers*.

280

Moi, je me demande... Ça va être impossible de supporter plus, en fait. Je... Et à l'heure actuelle, il y a déjà un train qui passe sur les rails du CN une fois par jour ou une fois par semaine, ça dépend. En ce moment, c'est un peu plus. Et on l'entend même les fenêtres fermées. Et il ne roule vraiment pas vite, et il ne fait pas 100 wagons.

285

Donc, notre occupation de l'espace est très familiale. Les enfants, ils vont... ils vont courir dans le parc Saint-Clément qui est à côté, mais aussi, ils vont s'amuser dans la friche, donc c'est un espace important pour nous. Mettre un mur, ça serait vraiment terrible.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Luba?

290

Mme LUBA SERGE :

295

Oui. Merci de votre mémoire. Je ne sais pas si... Vous faites référence au projet que Ray-Mont avait proposé en 2018. Comment est-ce qu'il a été reçu par les gens de votre coopérative, les gens du quartier, quand on l'avait... Est-ce qu'il y avait des choses qu'on se disait : « Ah, ça serait *le fun* »? Ou bien on...

Mme SOPHIE GUINAMAND :

300

Bien, je ne pense pas que personne n'ait trouvé ça *le fun*. C'est sûr que moi, comme je vous dis, ça ne fait pas longtemps que je suis dans la coopérative.

Mme LUBA SERGE :

305

Oui.

Mme SOPHIE GUINAMAND :

310

J'ai pris le train en route, permettez-moi cette expression. Mais avant, il y avait l'idée, vraiment, d'un grand verdissement, même s'il n'y avait toujours pas d'acceptabilité sociale.

Parce qu'on s'entend que c'est une immense plateforme intermodale, la plus grande du Canada. Ça n'a aucun sens à côté de personnes qui habitent là.

315

Mais là, vraiment, on voit qu'il n'y a plus de verdissement du tout. Cent trente-quatre arbres, c'est une plaisanterie, en fait. Je veux dire, deux millions de pieds carrés pour planter 134 arbres, non.

320

Mme LUBA SERGE :

O.K. J'aurai une autre question. Vous êtes là depuis 18 mois?

Mme SOPHIE GUINAMAND :

325

Oui.

Mme LUBA SERGE :

330

De ce que vous savez, depuis que Ray-Mont est venue s'installer, est-ce que les gens... C'est un petit peu difficile de... Les bruits ambiants, les camions, est-ce qu'il y a eu un changement depuis ces deux ans-là? Ou depuis que Ray-Mont s'est installée, selon vous, de ce que vous avez compris?

335 **Mme SOPHIE GUINAMAND :**

Oui, parce que j'ai parlé aux membres. Il y a des membres qui m'ont dit, effectivement, qu'ils entendaient le bruit des *containers* qui s'empilaient, qui avant, n'étaient pas là.

340 Mais le pire a été pendant la construction, quand ils ont bétonné leur terrain et construit la butte. Une de mes voisines m'a dit qu'elle ne pouvait pas ouvrir ses fenêtres, sinon elle avait à peu près cinq centimètres de poussière sur sa table en l'espace d'une heure.

Mme LUBA SERGE :

345

O.K.

Mme SOPHIE GUINAMAND :

350

Donc, oui.

Mme LUBA SERGE :

355

Et ça, ç'a duré combien de temps?

Mme SOPHIE GUINAMAND :

Les travaux?

360 **Mme LUBA SERGE :**

Oui?

365

Mme SOPHIE GUINAMAND :

Je ne le sais pas.

370 **Mme LUBA SERGE :**

Non? O.K. O.K.

375 **Mme SOPHIE GUINAMAND :**

Oui, désolée.

Mme LUBA SERGE :

380 O.K. Merci.

LE PRÉSIDENT :

385 Ça va. Merci beaucoup. Je vous remercie beaucoup pour votre présentation et votre mémoire. On va passer à la prochaine personne, donc on vous revient dans quelques minutes avec Elisabeth Greene.

Mme SOPHIE GUINAMAND :

390 Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

395 Rebonjour tout le monde. Madame Greene, bonjour. Alors, je vous rappelle que vous avez 10 minutes pour votre présentation et ensuite, on a 10 minutes d'échanges avec vous, et on a bien lu votre mémoire. Alors, on vous écoute.